



Construction par une SCI

Par **rol92**, le **25/04/2017** à **14:37**

bonjour

je possède un terrain constructible sur lequel je souhaiterai construire une maison.

je souhaiterai associer ma compagne à ce projet, probablement dans le cadre d'une SCI (nous serions 2 associés à 50%, elle et moi).

le but serait que j'apporte le terrain et que ma compagne finance en partie la construction.

faire l'apport du terrain à la SCI ne m'enchante guerre dans la mesure ou je devrai payer un plus-value.

je sais bien qu'on peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre....

y a t il un montage juridique qui me permettrai de réaliser ce projet en préservant les intérêts de chacun des associés et ce dans la légalité juridique et fiscale ?

merci bien pour vos réponses éclairées.